

Probleme logement etudiant

Par paya, le 20/09/2008 à 11:05

ma fille a pris un studiot pour pouvoir preparer ses etudes elle avais trouver une ecole pour faire son bts de tourisme avec travaille et ecole en alternance mais malheuresement son travaille na pas prolonger son contra et l'ecole na pas pue la garder donc nous etions obliger de rendre le studiot pour nous le moi de preavis etait d'1moi vue quil y a perte d'emploie la proprietaire lui a repondue que le preavi etai de 3mois car elle n'etait pas salarier mais etudiante pouvez me rensseigner merci

Par Marion2, le 20/09/2008 à 18:32

Il faut regarder votre bail. Cordialement